

L'hon. M. McLARTY: Le texte de l'honorable député est plus concis, mais celui-ci fera sans doute l'affaire.

L'hon. M. HANSON: Remettons-nous-en aux deux rédacteurs qui sont actuellement dans la tribune.

M. GRAHAM: Je désire appeler l'attention sur un principe énoncé à l'article 5 du bill...

L'hon. M. McLARTY: J'hésite à interrompre l'honorable député de Swift-Current, mais nous sommes en comité plénier, et puisque nous avons amorcé la discussion sur un point, mieux vaudrait, semble-t-il, attendre que nous soyons rendus à l'article visé pour aborder la question qu'il soulève; cela nous permettrait sans doute de disposer d'autres articles qui le précèdent. Jusqu'ici, aucun article n'a encore été adopté. J'en suis quelque peu responsable, c'est probable, mais si nous procédions de la façon ordinaire, et si le comité de la Chambre étudiait chaque article par ordre numérique, nous pourrions mieux nous prononcer sur la valeur de chacun.

M. GRAHAM: C'est entendu, mais il me semble que sur l'article 1 nous ayons soulevé la discussion de presque tout autre principe que pose le projet de loi.

M. POULIOT: Cette fois je serai bref

Des VOIX: Très bien.

M. POULIOT: J'apprécie toujours très sincèrement la grande bienveillance que l'on me témoigne de tous les coins de la Chambre, et je veux que vous sachiez, monsieur l'Orateur, que je la trouve inspiratrice. En présence de la mine réjouie de mes collègues, je me sens beaucoup de verve, je veux leur dire tout le bien que je leur veux; mais comme les minutes sont précieuses, je devrai limiter mes observations à la question à l'étude.

L'effort de guerre du Canada français est un sujet qui m'intéresse profondément. Au commencement de l'été, des personnes au courant, du ministère de la Défense nationale, ont fait parvenir des rapports, et deux mois après leur distribution, rien n'avait encore été fait. J'ai pu en prendre connaissance, et j'ai publié un article dans le *Saint-Laurent*, de Rivière-du-Loup, le meilleur hebdomadaire du Canada. L'article a été traduit en anglais, et publié en partie dans le *Citizen*, d'Ottawa.

On s'est plaint de l'effort de guerre du Canada français. On a répété dans plusieurs milieux que les Canadiens français ne considèrent pas cette guerre comme la leur et ne sont pas prêts à accomplir leur part. C'est on ne peut plus faux. Ce qu'ont accompli les Canadiens français depuis l'ouverture des

hostilités, dans l'enrôlement, la production de guerre, et le reste, et au sujet de l'emprunt de la victoire, souffre favorablement la comparaison avec ce qui s'est fait n'importe où ailleurs au pays.

L'article que je viens de mentionner a été écrit au cours de l'été dernier et a paru le 3 septembre dans le *Citizen*. Voici:

Le nombre des enrôlements volontaires de notre province est actuellement de 15,000 de plus que dans toute la dernière Grande Guerre. Le district militaire de Québec a eu l'honneur d'être le quatrième dans le dernier recrutement volontaire. Il n'a été dépassé que par les districts de Saint-Jean (N.-B.), Halifax (N.-E.) et Winnipeg. Il l'emportait sur les trois districts militaires d'Ontario et ceux de la Saskatchewan, de l'Alberta et même de la Colombie-Britannique. La proportion de Québec était 122 p. 100, celle de London (Ont.), de 73 p. 100 et celle de Victoria (C.-B.), de 61 p. 100.

Rien d'étonnant qu'après une inspection rapide des camps militaires, des champs d'aviation et des industries de guerre du district de Québec, le haut commissaire britannique au Canada, M. Malcolm MacDonald ait déclaré: "Je félicite d'abord Québec d'avoir dépassé son objectif dans le recrutement des soldats pour le service actif."

Il avait alors changé d'avis. Il est venu ici et il a constaté que le Canada faisait beaucoup pour aider la Grande-Bretagne.

Le Devoir, sous la signature d'Émile Benoist, a fait sur cet état de choses qui n'est pas tolérable, les commentaires suivants:

"Il y a des mois et des mois, depuis les tout premiers temps de la guerre, que des journaux de langue française, tant de la province de Québec que de diverses autres provinces, réclament des régiments Canadiens français en dehors du Québec. Rien ne s'est fait. Bien au contraire, l'on a vu des régiments de la province de Québec, que l'on avait toujours tenus pour des régiments Canadiens français, devenir des unités mixtes dans lesquels les postes d'officiers vont maintenant à des Anglo-Canadiens aussi bien qu'à des Canadiens français. Ce fut le cas, notamment, pour le régiment de Sherbrooke, aussi pour le régiment des tanks de la ville de Trois-Rivières. L'on a même vu mettre à la tête de l'un de ces régiments-là, celui de Sherbrooke, un officier de race juive. Ce même officier est aujourd'hui commandant de l'un des camps militaires de la région montréalaise. Pareil fait s'est-il produit, par exemple dans l'Ontario? Assurément non. Entend-on, non pas le bruit, mais le beau vacarme dans le landerneau torontois s'il était jamais question de désigner un commandant juif à des Highlanders de cette ville?"

D'abord, la vérité historique a démontré que, de 1914 à 1918, il n'y eut pas d'unité sans Canadiens français. Ils étaient au nombre de 3,000 dans le premier contingent, mais le général Sam Hughes leur refusa alors de former un régiment. Il est vrai que le deuxième contingent comprenait l'immortel 22^e régiment qui était exclusivement composé de Canadiens français, mais il y avait aussi beaucoup de Canadiens français dans les régiments anglais d'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan, en particulier dans le 10^e de Calgary, (maintenant les Calgary Highlanders), dont R. B. Bennett était le colonel honoraire. On

[L'hon. M. Hanson.]